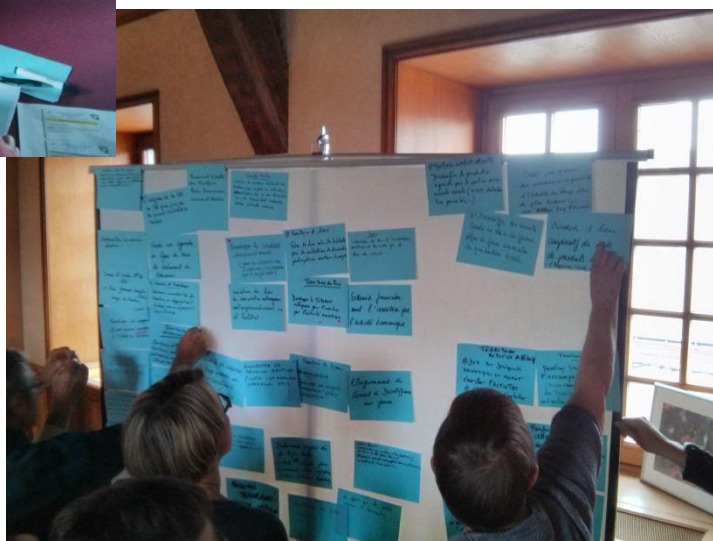


Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Phase 3/4 : Stratégie / Programme d'actions

Cahier de la concertation de l'atelier du
30 septembre 2013



Qu'est-ce qu'un « Cahier de la concertation » ?

Le Cahier de la concertation des phases 3 et 4 de l'Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais, consacrées à la définition de la stratégie et à l'élaboration du programme d'actions, a pour vocation de compiler **l'ensemble des contributions** des élus, partenaires et acteurs locaux recueillies durant l'atelier de concertation technique qui s'est déroulé le 30 septembre 2013 à 14h.

Le Cahier de la concertation permet :

- aux participants de **retrouver le fruit de leur travail** ;
- de **rendre compte** aux élus, partenaires et acteurs locaux de l'ensemble des contributions qui ont été faites au cours de l'atelier ;
- de **prendre connaissance** des travaux des deux sous-groupes de travail ;
- **d'enrichir le processus de décision** des élus du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais autour de l'Agenda 21 et de leur permettre une connaissance plus fine du territoire et des attentes d'un plus grand nombre.

Thématiques des 2 sous-groupes de l'atelier :

- **Groupe 1** : Axes stratégiques 1, 2 et 4
- **Groupe 2** : Axes stratégiques 3, 5 et 6

Comment est-il organisé ?

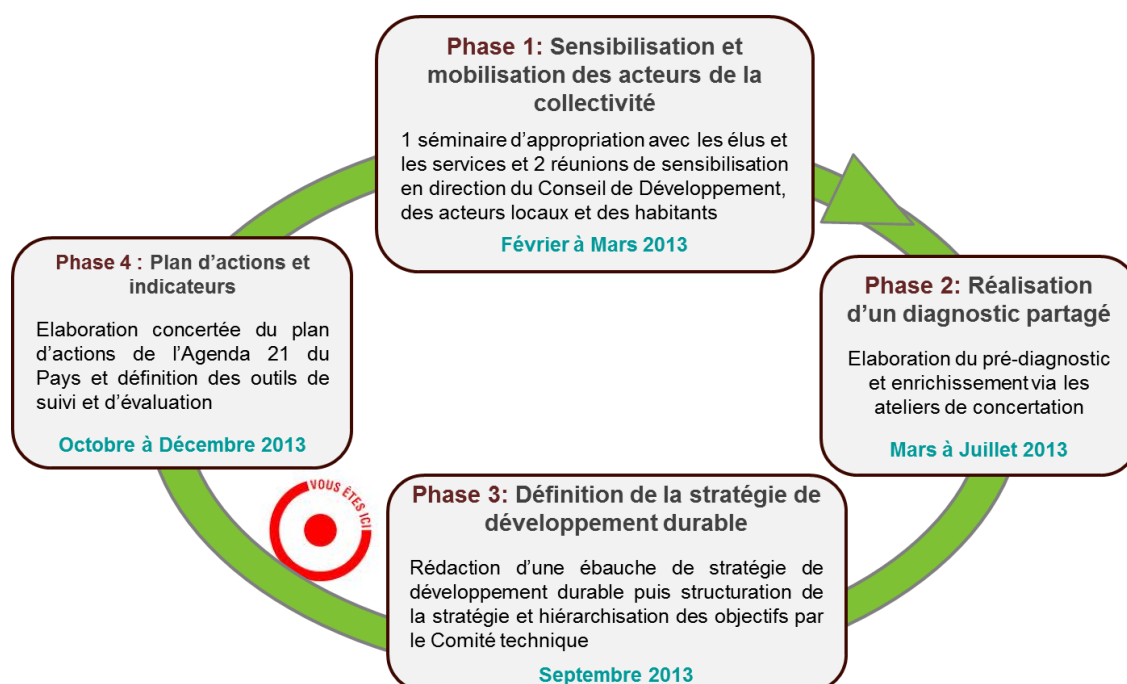
Le cahier de la concertation est divisé en plusieurs parties :

- Une introduction rappelant :
 - Les **objectifs de l'atelier**
 - Le rappel concernant la **démarche Agenda 21**
 - La présentation de la **stratégie de l'Agenda 21** du Pays
 - **L'objectif et l'organisation du travail** en sous-groupes.
- Pour chaque sous-groupe thématique, un compte-rendu reprenant :
 - Les **objectifs de la stratégie** traités par le groupe,
 - les **actions proposées dans le cadre du brainstorming**.

Objectifs de l'atelier

- Faire quelques rappels concernant les étapes de la démarche Agenda 21 et les objectifs de l'atelier
- Présenter la stratégie de l'Agenda 21 du Pays
- Travailler en sous-groupes pour réfléchir à des idées d'actions
- Mettre en commun les travaux des sous-groupes.

Rappels concernant les étapes de la démarche



Partage de la stratégie de l'Agenda 21

Sur quelles bases la stratégie a-t-elle été construite ?

La stratégie s'appuie sur :

- Le diagnostic du territoire
- Les choix d'orientations des élus du Pays

Elle prend en compte :

- Les stratégies et projets du département du Loiret, de la Région Centre, des chambres consulaires,...
- Les acteurs et dynamiques déjà en place sur le territoire, les logiques partenariales du territoire
- La sensibilisation de tous au développement durable.

- > **Axe 1 : Une identité du territoire à valoriser**
- > **Axe 2 : Un territoire de liens**
- > **Axe 3 : Un cadre de vie de qualité à maintenir**
- > **Axe 4 : Un territoire actif et attractif**
- > **Axe 5 : Des richesses naturelles à préserver**
- > **Axe 6 : Un syndicat de Pays incubateur, animateur, coordinateur et porteur de projets**

Eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels :

Axe stratégique	Objectifs opérationnels	
Axe 1 : Une identité du territoire à valoriser	1.1	Construire l'identité du territoire
	1.2	Développer une offre touristique plus lisible à l'échelle du territoire et valoriser ses cultures
	1.3	Valoriser les richesses patrimoniales
Axe 2 : Un territoire de liens	2.1	Développer le lien social entre les habitants et leur permettre de devenir acteurs de leur territoire en les associant aux différentes actions des collectivités
	2.2	Soutenir les initiatives de solidarité
	2.3	Développer les services d'aides à la personne
	2.4	Développer les structures liées à l'enfance et la petite enfance sur le territoire
Axe 3 : Un cadre de vie de qualité à maintenir	3.1	Adapter les offres de services aux besoins de la population
	3.2	Développer l'offre de loisirs sur le territoire
	3.3	Offrir des logements diversifiés et accessibles à tous
	3.4	Améliorer les déplacements des habitants et développer les TIC
Axe 4 : Un territoire actif et attractif	4.1	Faciliter l'accessibilité du territoire par les transports pour renforcer son attractivité
	4.2	Soutenir les activités économiques
	4.3	Développer une activité agricole performante et de qualité
	4.4	Développer une offre de formations en cohérence avec le marché de l'emploi
	4.5	Réduire les inégalités entre les hommes et les femmes
Axe 5 : Des richesses naturelles à préserver	5.1	Œuvrer pour la préservation de la biodiversité en aménageant l'espace de manière équilibrée, cohérente et respectueuse de l'environnement
	5.2	Opter pour une gestion optimale de l'eau
	5.3	Gérer les déchets de manière durable
	5.4	Répondre aux défis énergétiques, anticiper et mieux se préparer au changement climatique
	5.5	Anticiper les risques pour les habitants et réduire les pollutions
Axe 6 : Un Syndicat de Pays incubateur, animateur, coordinateur et porteur de projets	6.1	Coordonner les actions à l'échelle du Pays pour une meilleure efficacité
	6.2	Faire preuve d'exemplarité en matière de développement durable

Remarques des participants sur la stratégie :

- Concernant l'axe 5, le **titre est considéré comme trop réducteur** par rapport au contenu ; il ne s'agit pas uniquement de richesses naturelles puisque sont concernés également les déchets, l'énergie, et les risques.
 - ⇒ Réponse : une **reformulation** de l'axe sera proposée.
- Concernant l'axe 4, il semble que la **notion de mise en réseau** entre les partenaires de l'emploi n'apparaît pas dans les objectifs.
 - ⇒ Réponse apportée : tous les enjeux du diagnostic ont été rattachés aux objectifs : il se peut qu'ils **n'apparaissent pas directement** mais ils sont implicitement induits par l'objectif.
- Il y a déjà des **actions en cours** dans les objectifs qui sont indiqués ici, par exemple sur l'agriculture, l'aide à la personne, l'eau et les rivières... Il ne s'agit pas de refaire ce qui est déjà fait !
 - ⇒ Réponse : les actions qui seront proposées devront répondre **aux enjeux spécifiques** du territoire identifiés dans les phases précédentes. Exemple sur l'aide à la personne : l'offre de maintien à domicile a certes été qualifiée de suffisante, mais un enjeu en terme de **lisibilité de l'offre** a été souligné. Il s'agira de répondre à cet enjeu.

Objectif et organisation du travail en sous-groupes

Quel est l'objectif du travail en sous-groupes ?

>>> Au cours d'un brainstorming, identifier des idées d'actions répondant aux objectifs de la stratégie

Cadre de l'exercice :

Les participants sont répartis en deux groupes de travail.

- Le premier groupe traite des axes 1, 2 et 4
- Le second, des axes 3, 5 et 6

Consigne :

En sous-groupe :

- Temps de relecture des objectifs
- Proposition de 2 ou 3 actions par personne (par écrit)
- Mise en commun, structuration, échanges
- Autres idées qui émergent dans le cadre des échanges
- Priorisation des idées pour restitution en plénière, à partir de différents critères de priorisation :
 - l'importance de l'enjeu sous-jacent
 - le besoin identifié
 - la prise en compte du développement durable
 - le côté innovant de l'action
 - le côté reproductible de l'action
 - son réalisme (financier, portage, ...)
 - etc.

Comment s'expriment les participants lors des ateliers ?

La méthode d'animation Metaplan est utilisée durant les ateliers afin de faire participer l'ensemble des personnes présentes à la démarche Agenda 21 : l'ensemble des contributions est affiché sur des panneaux et partagé avec tous les participants de l'atelier.

Pour la priorisation, les participants sont invités à coller 4 gommettes chacun sur les 4 actions qui leur semblent prioritaires.

NB : Les remarques et réactions des participants au sein de chaque groupe sont indiquées en rouge.

Groupe 1

Axe 1 " Une identité du territoire à valoriser "

OBJECTIFS TRAITES	ACTIONS ISSUES DU BRAINSTORMING
<p>Construire l'identité du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un « fil conducteur » (comme la Route du Blé) pour le Pays • Dans le cadre de la Route du Blé, organiser une grande manifestation à l'échelle du Pays mettant en valeur l'image et l'identité du territoire • Construire une identité de territoire en s'appuyant sur l'histoire mais en se projetant dans l'avenir • Harmoniser entre les populations rurales et citadines • Réaliser des actions culturelles communes • Réunir les acteurs culturels du territoire pour réaliser le calendrier d'actions de manière à ce que celui-ci ne se chevauche pas // c'est irréaliste à l'échelle du Pays ; il est préférable de communiquer de manière centralisée sur les événements qui ont lieu, mais on ne pourra éviter les chevauchements. • Faire un agenda en ligne de tous les événements du Pithiverais
<p>Développer une offre touristique plus lisible à l'échelle du territoire et valoriser ses cultures</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter le nombre de réunions festives (lotos, vides greniers, kermesses etc.) // il y en a déjà énormément • Utiliser le site internet du Pays comme un portail touristique à l'échelle du territoire • Développer le tourisme sous forme d'échange de maisons pendant les vacances d'été • Développer les possibilités d'accueil (hôtels, maisons d'hôtes...) • Renforcer les liens et partenariats entre acteurs du tourisme pour développer des offres clés en main et mieux vendre le territoire • Réaliser un programme à l'échelle du Pays pour la saison touristique et culturelle • Intensifier le concours Photos
<p>Valoriser les richesses patrimoniales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appuyer l'offre touristique du Pays sur l'histoire et la richesse architecturale du territoire • Mettre en place une balade « patrimoine » en visitant les différents sites architecturaux • Construire à l'échelle du Pays une Route du Patrimoine avec des manifestations relayées par tous • S'inspirer de la route du Blé pour proposer des circuits de découverte du territoire • Valoriser les richesses patrimoniales, architecturales, forêts, plans d'eau, cours d'eau, et pour ce faire, favoriser les déplacements via des chemins ruraux et forestiers

Groupe 1

Axe 2 " Un territoire de liens "

OBJECTIFS TRAITES	ACTIONS ISSUES DU BRAINSTORMING
<p>Développer le lien social entre les habitants et leur permettre de devenir acteurs de leur territoire en les associant aux différentes actions des collectivités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir le Conseil de Développement aux jeunes • Communiquer plus rapidement • Créer du lien entre les habitants grâce à des initiatives de démocratie participative sur tous les sujets
<p>Soutenir les initiatives de solidarité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer des liens entre les différents types de handicaps par le biais des activités culturelles • Créer des lieux de rencontre intergénérationnels ou d'habitat • Développer la cohabitation intergénérationnelle ou l'hébergement chez l'habitant : jeunes en alternance sur le territoire / personnes âgées parfois isolées • Soutenir financièrement l'insertion par l'activité économique
<p>Développer les services d'aides à la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un service itinérant d'aide à la personne (pour les petites communes) • Coordonner à l'échelle du Pays les différents services à la population (un lieu unique d'informations) • Développer les maisons médicales pluridisciplinaires reliées par des navettes de transport
<p>Développer les structures liées à l'enfance et à la petite enfance sur le territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ouvrir des centres d'accueil pour la petite enfance (crèche ou garderie itinérante)

Groupe 2

Axe 3 " Un cadre de vie de qualité à maintenir "

OBJECTIFS TRAITES	ACTIONS ISSUES DU BRAINSTORMING
Adapter les offres de services aux besoins de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des lieux de vie communs pour les personnes âgées afin de lutter contre l'isolement et de favoriser le maintien à domicile. Faciliter l'accès à ces lieux de vie grâce à des taxis communautaires • Adapter les logements des personnes en perte d'autonomie afin de favoriser le maintien à domicile • Soutenir les acteurs locaux de la coordination gérontologie handicap • Créer une maison médicale sur la communauté de communes du Malesherbois • Adapter l'offre de services aux besoins tout en maîtrisant les impôts
Développer l'offre de loisirs sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le milieu associatif • Mutualiser les équipements
Offrir des logements diversifiés et accessibles à tous	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier l'offre de logements y compris dans les lotissements • Développer le logement social en milieu rural • Améliorer / développer l'offre de logement pour les personnes à mobilité réduite • Instaurer la règle suivante : pour toute construction laissée à l'abandon, le propriétaire a l'obligation de la restaurer dans les 5 ans ou de la louer en l'état à une structure spécifique qui la remettra en état et la louera > Dans le même sens, faire connaître et développer les baux à réhabilitation proposés par des associations comme Habitat et Humanisme • Organiser une veille sur l'évolution du parc de logements et sur les besoins (PMR par exemple, dont les besoins sont difficiles à prévoir) • Encourager la rénovation thermique des logements (communiquer sur le plan de rénovation énergétique de l'habitat) •
Améliorer les déplacements des habitants et développer les TIC	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la proximité, l'accessibilité et la mixité des services et des infrastructures • Favoriser l'existence de petits commerces en centre-ville et non en périphérie • Valoriser les centres bourgs • Réaliser un inventaire des différents moyens de déplacement • Faire la promotion des différentes alternatives de transport et les coordonner • Favoriser le développement de modes doux : itinéraires cyclables (infra et intercommunaux) et pédibus • Développer l'accessibilité en milieu urbain (handicap ou personnes en perte d'autonomie) • Améliorer les déplacements routiers (peu de rotations entre Malesherbes et Pithiviers) et par rail (fret et voyageurs, liaisons à restaurer) • Améliorer les liaisons pour les piétons et les cycles

Groupe 1

Axe 4 " Un territoire actif et attractif "

OBJECTIFS TRAITES	ACTIONS ISSUES DU BRAINSTORMING
<p>Faciliter l'accessibilité du territoire par les transports pour renforcer son attractivité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre de transport pour les petites communes • Intervenir auprès de la région Centre afin de lancer des nouvelles études pour la réouverture de la ligne de voyageurs Orléans – Pithiviers – Malesherbes • Renforcer le réseau de pistes cyclables • Travailler avec Ulys afin d'aboutir à un système de transport interurbain adapté au territoire, par le biais si nécessaire d'un inventaire des besoins sur les points et horaires stratégiques • Développer des aires de covoiturage sur les communes (en lien avec le Conseil Général) pour les salariés du territoire
<p>Soutenir les activités économiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aider au développement économique en allant chercher l'activité et en l'aidant à s'installer sur le territoire • Fluidifier la transmission d'informations entre les différents acteurs de l'emploi : entreprises, communes, associations de dirigeants économiques, structures locales (ANPE, Maison Locale...) à travers la création d'une instance (type « Commission développement économique ») à l'échelle du Pays. • Rencontrer l'ensemble des Communautés de communes du Pithiverais pour répertorier les différentes zones économiques (avec l'ADEL)
<p>Développer une activité agricole performante et de qualité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diversifier la production agricole et faire connaître la production locale par le soutien aux circuits courts : AMAP, distribution de paniers bio, vente à la ferme, lieu coopératif de vente (légumes, viandes, fromage, fruits...)... • Créer un réseau de commerces de proximité à l'échelle du Pays, relais de pôles locaux (unions de commerçants...) avec un « label » Pays
<p>Développer une offre de formation en cohérence avec le marché de l'emploi</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer davantage l'accompagnement des jeunes sur le marché du travail avec une embauche à la clé • Rendre le territoire attractif pour accueillir les organismes de formation : plateaux techniques • Développer au maximum la formation professionnelle • Développer l'apprentissage par le biais d'une antenne CFA et notamment avec un focus sur les métiers en tension • Développer le tutorat d'entreprise pour l'insertion par l'activité économique
<p>Réduire les inégalités entre les hommes et les femmes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Signer la Charte sur l'égalité Femmes / Hommes

Axe 5 " Des richesses et des ressources naturelles à préserver "

OBJECTIFS TRAITES	ACTIONS ISSUES DU BRAINSTORMING
<p>Œuvrer pour la préservation de la biodiversité en aménageant l'espace de manière équilibrée, cohérente et respectueuse de l'environnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager l'élaboration de PLU intercommunaux permettant de répondre collectivement aux enjeux liés à l'étalement urbain à l'échelle d'un territoire cohérent et solidaire • Développer les documents intercommunaux mais en veillant à l'équilibre • Faciliter les viabilisations des terrains pour la construction d'habitations • Intégrer les milieux naturels (rares et rarement préservés) du Pays dans les réflexions autour des PLU afin de les préserver au mieux • Faire respecter les objectifs des PLU • Œuvrer pour la préservation de la biodiversité • Préserver des espaces de nature (zones « vertes ») au sein des communes • Sensibiliser les habitants à la protection de l'environnement, agir en amont
<p>Opter pour une gestion optimale de l'eau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer sur les questions de l'eau à travers les conseils municipaux et faciliter la transmission de l'information • Réaliser un contrôle de l'arrosage des cultures et un inventaire sérieux des forages • Aider les services des eaux pour améliorer le rendement des réseaux • Accompagner et communiquer sur les systèmes de détection existants • Proposer aux communes d'établir un état des lieux de leurs pratiques d'entretien des espaces verts • Associer le consommateur grâce à une réunion annuelle spécifique pour l'informer sur les problématiques liées à la consommation d'eau plutôt que d'intervenir à l'étape du règlement de la facture. Faire de même pour l'énergie • Réhabiliter les systèmes d'assainissement autonomes dans le but de réduire les pollutions diffuses
<p>Gérer les déchets de manière durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population (notamment les conducteurs) à la problématique des déchets en bord de routes • Elargir les horaires d'ouverture des déchetteries • Engager une réflexion sur la diminution des emballages • Créer une ressourcerie, source d'emploi pour les jeunes, de réduction et revalorisation des déchets, de produits à bas coûts proposés aux personnes en situation de précarité
<p>Répondre aux défis énergétiques, anticiper et mieux se préparer au changement climatique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaliser des conseils d'orientation énergétiques du patrimoine (COEP) sur le parc immobilier communal et intercommunal • Favoriser la mise en place de chaufferies bois • Identifier les économies d'énergies réalisables sur les sources de consommation qui n'ont pas d'impact sur notre mode de vie, comme l'éclairage nocturne des villages ou des zones industrielles, les décorations lumineuses • Encourager les baisses des consommations d'énergie dans les communes

<p>Anticiper les risques pour les habitants et réduire les pollutions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaborer et mettre à jour les plans communaux de sauvegarde, concernant les risques auxquels sont soumises les communes • Favoriser les intercultures (pièges à nitrate)
--	---

Groupe 2

Axe 6 " Un Syndicat de Pays incubateur, animateur, coordinateur et porteur de projets "

OBJECTIFS TRAITES	ACTIONS ISSUES DU BRAINSTORMING
<p>Coordonner les actions à l'échelle du Pays pour une meilleure efficacité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des aides aux associations (locaux, petites subventions) • Créer des sites web permettant d'échanger (services, conseils, transport, entreprises individuelles...) • Aider les associations à mieux communiquer notamment grâce à l'outil internet et à se structurer grâce à la mise en réseau. Aider les membres des associations à mieux maîtriser l'informatique • Utiliser le Pays comme courroie de transmission (ex : diffuser les comptes rendus aux absents) et coordinateur • Favoriser la connaissance des structures, de leur vocation, rôles et compétences • Mettre en réseau les professionnels • Valoriser les actions déjà mises en place sur le Pays en organisant des Trophées thématiques • Organiser des réunions d'informations thématiques avec les acteurs du territoire (élus, professionnels...) dans un objectif d'animation de réseaux
<p>Faire part d'exemplarité en matière de développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'exemplarité du territoire dans son ensemble en matière de développement durable • Définir des projets (type projets nationaux, réponses à appel d'offres) pour rassembler (ex : Fondation du patrimoine) • Mettre en commun les travaux, assurer une bonne liaison entre le Pays et les élus locaux sur les actions mises en œuvre • Mener des actions de sensibilisation directement auprès des conseils municipaux • Mettre en place différents types d'actions : <ul style="list-style-type: none"> ○ Des actions « témoins », faisant preuve d'exemplarité et permettant de rendre visible la démarche Agenda 21 au démarrage ○ Des actions peu coûteuses, en faisant attention aux échelons que nous ne maîtrisons pas, et en insistant sur la responsabilisation, afin de dépenser efficacement ○ Des actions « formation » pour former les acteurs ○ Des actions « création d'emplois », qui répondent aux

	<p>besoin d'aujourd'hui, par exemple sur la maîtrise des énergies</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Des actions « Les collectivités incubatrices » : des actions choisies par les collectivités, mises en œuvre à titre expérimental par un pilote bien identifié et pouvant être dupliquées par la suite par d'autres acteurs
--	---

Restitution en plénière et conclusion

Idées d'actions priorisées :

Les participants du groupe 1 ont priorisé les actions suivantes :

✂ Action n°1 :

Fluidifier la **transmission d'informations** entre les différents acteurs de l'emploi : entreprises, communes, associations de dirigeants économiques, structures locales (ANPE, Maison Locale...) à travers la **création d'une instance** / d'un réseau (type « Commission développement économique ») à l'échelle du Pays.

✂ Action n°2 :

Diversifier la production agricole et faire connaître la production locale par le **soutien aux circuits courts** : AMAP, distribution de paniers bio, vente à la ferme, lieu coopératif de vente (légumes, viandes, fromage, fruits...)...

✂ Action n°3 :

Développer la **cohabitation intergénérationnelle** ou **l'hébergement chez l'habitant**: jeunes en alternance sur le territoire / personnes âgées parfois isolées

✂ Action n°4 :

Travailler avec Ulys afin d'aboutir à un **système de transport interurbain adapté** au territoire, par le biais si nécessaire d'un **inventaire des besoins** sur les points et horaires stratégiques

Les participants du groupe 2 ont priorisé les actions suivantes :

✂ Action n°1 :

La **mise en réseau des acteurs** du territoire, via des actions expérimentales, trophées, innovations, bonnes pratiques...

✂ Action n°2 :

L'exemplarité en matière de maîtrise de l'énergie et de l'eau (économie d'énergie entraînant création d'emplois (bâtiments des collectivités, éclairage) grâce à un réinvestissement des économies réalisées

✂ Action n°3 :

Créer **une ressourcerie** (enjeux déchets, emploi, social...)

✂ Action n°4 :

Conduire les réflexions sur l'espace et son aménagement au-delà de l'échelon communal à travers les **PLUi** ou l'élaboration de **PLU en coordination, en concertation**.

Conclusion : les prochaines étapes du projet

- Analyse de la **faisabilité** technique, administrative et financière des différentes propositions avec les services du Pays
- Construction d'un **plan d'actions** à court, moyen et long termes
- Nouvelle mobilisation des acteurs locaux, partenaires ... porteurs de projet pour la **rédaction des fiches actions** de l'Agenda 21 du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais

Ces étapes s'échelonneront entre **octobre et décembre 2013**.